



Litige compteur d'eau bloqué

Par **Soniahed**, le 10/12/2015 à 15:38

bonjour,

Je rencontre un problème de taille avec mon bailleur social concernant le rappel de charge d'eau chaude. Je m'explique: janvier 2015 je reçois ma quittance de loyer avec un montant avoisinants les 4700 retirer 930euros de loyer charges comprises ils nous réclament pour une seule année 3770€ de rappel eau chaude consommé ! Je pense à une erreur mais le contact du bailleur fais la sourde oreille ! Sachant que nous sommes que 2 moi et mon mari. Après vérification nous constatons que les compteurs ne tournent même pas depuis quand ? Aucune idée ! Le gardien viens effectuer la constatation et en fait par à sa hiérarchie ! Lui même nous fournis des échanges de mail pour preuve avec sa hiérarchie et l historique des relevés dans lesquels plusieurs anomalies figure comme les numéros du compteur qui certaines années ont diminué ! D autre part les numéros de références des compteurs ne correspondent pas au numéro dès compteurs inscrit sur les relevés. Il y a un mois le gardien frappe à ma porte pour à la base le relevé dès compteur avec la société qui s'en occupe, constatant que les compteurs sont toujours bloqué fait enlever celui ci pour le remplacer j ai bien entendu refusé le litige étant toujours en cours et n ayant aucun écrit. D ailleurs mon voisin de pallier me dit qu ils on changé le siens par erreur 2semaines avant. Un an après la première constatation et après plusieurs courrier recommandé mail appel sans suite et après réception d une énième mise en demeure je décide de les appelé mais bien-sûr la personne en charge de notre dossier ne prend pas les appels je leur fait par de mon ras le bol et explique que je suis prête à me lancer dans une procédure judiciaire. Bizarrement le lendemain nous recevons un appel pour fixer un rendez vous. Celui ci a eu lieu ce jour il n à durée que quelque minutes deux femmes très hautaine agressive dans leur discours et limite menassente m ont accueil au siège de la société du bailleur et la conversation a vite tourné cours. Elle m a dit vous paierais et le changement de compteur sera à mes frais. Que faire?